

*Discours du Premier Président
prestation de serment 31 août 2016*

La Cour vous remercie d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette audience solennelle de *prestation de serment* de **9 auditeurs de justice sortant de la scolarité de l'ENM** qui vont prendre leurs fonctions dans notre ressort, sachant que 3 autres magistrats issus du concours complémentaires les rejoindront bientôt.

Je salue, aux côtés des **Bâtonniers** du ressort, nos **collègues des Tribunaux de grande instance de Bourges, Châteauroux et Nevers** qui les accueilleront dès demain.

Je souhaite tout spécialement la bienvenue dans cette salle aux *membres des familles* des magistrats qui vivent en cet instant un moment important de leur carrière.

Cette audience étant publique et d'importance pour le service de la justice dans cette région, je salue **les représentants de la presse locale** qui se feront l'écho de l'événement.

Les nouveaux magistrats qui vont prêter serment sont donc,

Juges placés auprès du premier président :

Mme Valérie ALLEGUEDE et M. Jérémy FORST,

Tribunal de grande instance de Bourges

Mme Pauline GARINEAUD, Juge d'instruction

Tribunal de grande instance de Châteauroux

Mme Amélie LAGUET, Juge de l'application des peines.

Tribunal de grande instance de Nevers

Mme Agnès BELGHAZI, et Mme Audrey LONGAUD, Juges

Mme Alicia DAVIDENKO, Juge des enfants

M. Jeremy VIALE, Juge d'instruction

M. Gaël ABLINE, Juge chargé du service du tribunal d'instance de Clamecy

Madame le procureur général, vous avez la parole.

Il est très signifiant pour la société que vous allez servir de connaître votre parcours et votre origine. En effet, les étudiants sont aujourd'hui aussi nombreux que ceux qui ont eu une vie professionnelle antérieure :

A côté des auditeurs sont issus du « concours étudiant », **3** ont un passé professionnel avant d'avoir été intégrés par la CAV à la promotion.

Les auditeurs issus du concours étudiants :

Mme Pauline GARINEAUD, originaire de Montargis, vous connaissez très bien ce ressort puisque vous avez fait votre stage au TGI de Bourges

Mme Alicia DAVIDENKO, originaire de Savoie, vous avez été assistante de justice à Bordeaux et vous avez fait votre stage à Bourg en Bresse

M. Jérémy FORST, vous êtes originaire du sud ouest et, après des études à Toulouse et Paris, vous venez de faire votre stage à Bordeaux.

Mme Audrey LONGAUD, originaire de Bordeaux, vous avez fait votre stage à Mont de Marsan,

Mme Amélie LAGUET, originaire d'Auvergne, vous avez été responsable d'un club sportif et vous êtes très motivée par le stage de préaffectation effectué à Châteauroux dans les établissements pénitentiaires et auprès des JAP.

Les auditeurs issus de l'intégration par la Commission d'avancement (CAV) :

Mme Agnès BELGHAZI, originaire d'Avignon, vous avez exercé dans l'Administration pénitentiaire à Fresnes dans le contrôle de gestion et la GRH, puis vous avez été Rapporteur à la Cour du droit d'asile

M Jeremy VIALE, originaire d'Aix en Provence, vous avez été consultant au CRIDON pendant 7 ans. Vous avez été admis par la CAV et venez de faire votre scolarité et votre stage à Bordeaux

M Gaël ABLINE, originaire d'Angers, vous êtes docteur en droit public. Vous avez été assistant de justice au TGI de Saumur puis, après avoir fait les IRA, vous avez été nommé attaché au SADJAV avant d'être admis par la CAV . Vous avez fait votre stage au TGI de Caen et au TI de Vire.

Mme Valérie ALLEGUEDE, aveyronnaise d'origine, vous avez été enseignante en lycée dans le « 93 », mais aussi à La Réunion et à Nîmes. Vous avez réussi le « 2° concours » et venez de faire votre stage au TGI

de Tarascon.

Comme c'est l'usage en cette circonstance exceptionnelle dans la vie d'un magistrat, il m'appartient, après Madame le Procureur général, d'insister **pour vous**, qui allez prêter pour la première fois, le serment du « *magistrat de l'ordre judiciaire* », sur sa signification et le contexte de cette cérémonie !

Vous êtes donc le « *sang neuf* » de la magistrature qui connaît en cette période un renouvellement très important en raison des départs en retraite de très nombreux magistrats (1400 au cours de ce quinquennat). Il reste donc encore, malgré l'augmentation importante des recrutements beaucoup trop de postes vacants...et vous vous allez voir rapidement les difficultés de gestion auxquelles les juridictions sont confrontées...

- Mais l'essentiel est ailleurs, en effet : Tout l'édifice « justice » repose sur vous !
- En effet, vous en êtes désormais dépositaires de l'image et du vécu du symbole « Justice » dans le quotidien de l'action judiciaire au milieu de la cité.
- Pour tous ceux qui vous croiseront dans vos fonctions, *mais aussi au dehors*, vos propos, vos écrits, *votre image même*, seront ceux de l'*autorité* qui vous est confiée, comme du *service* qui est attendu de chacun de vous.

C'est bien pour signifier cette dimension collective que nous tenons une *audience publique et solennelle* à laquelle nous invitons nos partenaires privilégiés que sont les *Avocats* !

Rappelez-vous toujours, que derrière un dossier, les conclusions d'avocats..., c'est toujours, *et tout particulièrement dans les fonctions spécialisées* (JE, JAP...) l'expression de vies humaines avec leurs peines et leurs difficultés quotidiennes, leurs espoirs et leurs angoisses aussi !

L'actualité des faits divers braque constamment les *projecteurs des*

médias sur notre travail.

Des affaires sont chaque jour amenées sur le devant de la scène et aucun d'entre nous ne peut dire qu'il ne sera pas un jour ou l'autre exposé par l'une d'elle.

C'est donc le moment de nous rappeler les *exigences déontologiques* du Magistrat que le CSM a publiées et qu'il rappelle régulièrement.

Le débat sur la *responsabilité du juge* et les insuffisances de notre corps à assurer un service public exemplaire, est permanent.

Notre société exige toujours plus de *clarté* et de *transparence*, dans nos décisions et les procédures que nous mettons en œuvre.

En toutes circonstances, nous devons garder le *recul* et la *sérénité* qui conviennent pour prendre les décisions réfléchies, rechercher à défaut de l'acceptation, leur compréhension, et toujours dans le respect de la règle de droit !

A chacun de vous, à *votre tour*, de vous y efforcer !

La cour de Bourges sans doute en raison de sa situation géographique au Centre du pays, est une souvent une destination de « passage ». Les mouvements de magistrats y sont importants avec souvent des arrivées de sortants d'école comme nous nous en réjouissons aujourd'hui, mais aussi parfois, des postes laissés vacants...

Tous, acteurs de la mission « justice » dans ce ressort, nous devons nous ingénier pour trouver les nouvelles modalités d'organisation pour limiter au minimum les effets de cette pénurie d'effectifs qui, je le rappelle, ne comprend pas les congés divers et légitimes de magistrats, comme les congés de maternité par exemple...

La devise de Jacques Coeur figure historique de cette ville de Bourges, dit certes qu'« *A coeur vaillant, rien d'impossible !* », mais il faut raison garder et se rappeler aussi qu'« *A l'impossible nul n'est tenu* » !

C'est donc avec *ardeur* que vous devrez vous atteler à la tâche aux côtés

de collègues et collaborateurs motivés, mais qui sont aussi parfois être touchés par la fatigue ou la lassitude.

Mais soyez convaincus que dans chacune des juridictions, comme vos prédécesseurs, vous trouverez des collègues et un environnement favorable pour la réussite de vos premières expériences professionnelles !

Conservez votre enthousiasme, votre confiance et votre sérénité !

Soyez assurés qu'en toutes circonstances, *l'échange et le dialogue* avec des collègues vous sera non seulement utile, mais nécessaire et vital !

La Cour va recueillir les prestations de serment des nouveaux magistrats. Ce serment malgré des tentatives de modifications, est resté le même que celui que nous avons tous prêtés !

A l'appel de votre nom, vous voudrez bien lever la main et dire : « *je le jure* ». *« Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de garder le secret des délibérations et de me conduire en tout comme un digne et loyal magistrat ».*

Mme Valérie ALLEGUEDE
M. Jérémy FORST,
Mme Pauline GARINEAUD

Mme Amélie LAGUET,
Mme Agnès BELGHAZI,

Mme Audrey LONGAUD,
Mme Alicia DAVIDENKO

M. Jérémy VIALE
M. Gaël ABLINE

La Cour vous donne acte de vos serments et vous renvoie à l'exercice de vos fonctions.

La Cour dit que du tout il sera dressé procès verbal.

Madame le Procureur général, avez-vous d'autres réquisitions ?

L' audience solennelle est levée.
